



COMMUNIQUE DE PRESSE

des Organisations Syndicales CGT et SUD- Rail
des cheminots de la Région des Pays de la Loire

Les cheminots seront en grève reconductible à partir du 10 juin 2014

Le 22 mai dernier, à l'appel des fédérations cheminotes CGT – UNSA – SUD-Rail, ce sont plus de 20 000 cheminot-e-s qui ont manifesté, dans les rues de Paris, pour rappeler leur refus du projet de loi de réforme ferroviaire concocté par le gouvernement et la direction SNCF.

Ce projet de loi gouvernemental ne répond pas aux besoins du service public ferroviaire. Il répond aux exigences de libéralisation du rail voulu par l'Union Européenne. La transformation de l'EPIC SNCF en trois EPIC distincts prépare de fait une future séparation complète entre le gestionnaire du réseau SNCF Réseau et l'opérateur SNCF Mobilité. L'exemple Belge de société tripartite est là pour nous montrer que la garantie de l'EPIC de tête ne sera que transitoire. **Et ce n'est pas la volonté de l'ARF, de récupérer pour les régions plus de pouvoir de gestion, qui va dans le sens d'une gestion efficace et globale du système ferroviaire par une seule entité.**

Ce projet de loi ne répond pas non plus au problème de la dette structurelle du ferroviaire. Il envisage tout au plus de la stabiliser en économisant sur la gestion, le personnel et en augmentant les péages. **Cela aura inévitablement un coût pour les usagers sans que ceux-ci voient pour autant une amélioration notable de la qualité du service, bien au contraire.**

Ce projet de loi ne répond pas à la nécessité de lutter contre le dumping social sur l'ensemble ferroviaire national public et privé. Le gouvernement est pour l'instant plus enclin à écouter les logiques développées par l'UTP que celles mises en avant par les représentants des salariés. **Or, dans le domaine ferroviaire, les logiques du moins disant ne peuvent que se faire qu'au détriment de la qualité et de la sécurité des circulations ainsi qu'au détriment des conditions de travail des cheminots.** Il suffit de remémorer l'accident mortel de Brétigny l'été dernier pour s'en convaincre.

Les fédérations cheminotes CGT et SUD-Rail ont décidé de déposer un préavis de grève reconductible tous services à compter du mardi 10 juin 19 h pour exiger un nouveau projet de loi ferroviaire, qui prenne en compte les revendications suivantes :

- la réintégration du système ferroviaire dans un seul EPIC,
- l'arrêt du processus de filialisation/privatisation mené par la direction SNCF avec ses restructurations compulsives,
- la non remise en cause et l'amélioration de la réglementation du travail SNCF,
- la reprise de la dette publique du système ferroviaire par l'Etat.

Nantes, le 05 juin 2014

Contact SUD Rail : BORDAIS Pierrick 06 13 76 72 19

Contact CGT : HAMON Aurélien 06 83 14 58 83